

## La CSCBIÉ plaide pour des plans de relance nationaux intégrant des améliorations sociales et durables

**Le gouvernement fédéral soumet aujourd'hui à la commission européenne les projets qu'il souhaite financer par les moyens du fonds de relance européen (€ 5,95 milliards).**

La CSC bâtiment - industrie & énergie (CSCBIÉ) espère que ces moyens publics permettront de réaliser un véritable progrès pour la société et le marché du travail belges. Lors de l'utilisation de ces moyens, une attention particulière doit être portée à la création d'un effet de levier social, au développement durable et à la responsabilité sociale des entreprises.

Dans ce cadre, un rôle important est attribué au **secteur de la construction**, un secteur qui reste **un moteur de l'économie** et qui peut stimuler la **croissance industrielle**. La construction a besoin de main-d'œuvre qualifiée pour que le secteur dispose de la capacité nécessaire afin de mener à bien les différents projets de relance.

La CSCBIÉ met en avant quelques **éléments-clés et opportunités** pour le secteur de la construction :

- L'application de **critères d'adjudication qualitatifs, sociaux, environnementaux et éthiques** lors de l'attribution de marchés publics et privés (introduction du principe "checkin-checkout" et cartographie de la chaîne de sous-traitance afin de mettre fin au dumping social, utilisation de matériaux recyclés et durables, ...);
- La constitution d'un "**plan d'action ambitieux d'insertion et de formation professionnelle**" par les partenaires sociaux de la construction, les pouvoirs publics fédéraux et régionaux et les partenaires de l'enseignement;
- **Donner la priorité à la sécurité et au bien-être** sur les chantiers;
- Se servir de "**bonnes pratiques**" (voir par exemple le chantier Oosterweel);
- Encourager la **concertation sociale à tous les niveaux** (régional, au-delà des frontières nationales, ...).

La CSCBIÉ mettra tout en œuvre pour convaincre les gouvernements et organisations patronales d'intégrer ces points dans les plans de relance.

### **Pour plus d'informations:**

- Patrick Vandenberghe, président de la CSCBIÉ, 0477/54.39.08 (NL)
- Pierre Cuppens, secrétaire général de la CSCBIÉ, 0477/54.39.38 (FR)